

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2016

Présents : MC BAPTISTE, S. BONJEAN, C. CHEVALIER, A. DUBOIS, M.GOUEFFON, F.JOUANET, JM LAROCHE, G. LELAY, D. MOUSSET, M. MUSSIER, D.PAQUERIAUD, J.PERICHON, M.SIMON, B.TRONCIN, D.VIZIER

Absent :

Secrétaire de séance : Guy LELAY

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications suivantes au chapitre aménagement du bourg pour la clôture des comptes. Il y a lieu de rajouter : Guy Lelay s'étonne du délai afin de clôturer les comptes, la réception des travaux ayant été faite en 2013.

Ordre du jour :

↳ Répartition des sièges Moulins Communauté :

Monsieur le Maire fait part du courrier de Moulins Communauté concernant la répartition des sièges par commune. Il convient de délibérer avant le 15 décembre sur la nouvelle représentativité selon la répartition de droit commun.

Jean Michel Laroche précise que 18 communes rejoignent la communauté d'agglomération de Moulins, la répartition sur les bases précédentes aurait pour effet de porter le nombre des délégués à 130. Avec une répartition de droit commun, le nombre sera de 79. Moulins aura 20 délégués, Yzeure 13, Avermes 4, Lurcy-Lévis 2 et toutes les autres communes un seul.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Marché maîtrise d'oeuvre Maison des associations :

Suite à la désignation du cabinet d'architectes M² et aux modifications apportées au projet, le montant des honoraires s'élève à 22 731.11 HT. Il convient d'autoriser M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

↳ APS Maison des associations :

L'APS concernant les travaux de la maison des associations a été établi par le Cabinet d'architectes M² (M. CHALMIN). Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 234 100 € HT.

Il convient de l'approuver et d'autoriser le Maire à le signer.

Jean Michel Laroche n'est pas d'accord avec un tel investissement. Il ne voit pas l'utilité de faire des travaux si importants en vue de louer aux particuliers. Il indique que compte tenu des expériences vécues, il aurait été préférable de travailler avec un mandataire. Les associations ne se plaignent pas de l'état actuel de la salle. Jérôme Périchon trouve le tarif de l'aménagement du préau trop important (85000€). Michel Simon signale que le projet pourra bénéficier d'environ 70% de subvention et que ce projet est à la hauteur de ce que mérite la population et permettra de finir l'aménagement de la place.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 1

↳ Création de poste :

Monsieur le Maire rappelle l'ouverture de l'agence postale communale en janvier prochain. Mme GRESSIER Anne a été retenue pour occuper cette fonction qu'elle complètera avec l'accueil de loisirs et la garderie. Il propose de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à mi-temps et un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à mi-temps à compter du 1^{er} janvier 2017. La déclaration de création de poste sera effectuée auprès du Centre de Gestion. Michel Simon précise que l'agence postale communale sera ouverte à partir du 10 janvier du mardi au samedi de 8h30 à 11h30.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Subvention comité interassociatif :

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 300 € au comité interassociatif pour le financement de 50 % de la sonorisation lors de l'inauguration du complexe sportif.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Questions diverses :

Michel Simon annonce l'installation de la Croix Rouge dans les locaux de la poste actuelle. Il fait part des remerciements de différentes associations suite au versement des subventions. Il informe le conseil du début de l'installation des compteurs Linky par Enedis en agglomération (les écarts ne sont pas concernés pour le moment) à partir de mars 2017. Un recours d'administrés (M. Jean-Guy SIRET, M. Alain GAGNOL, Mme Nathalie VOCAT) est en cours suite à la délibération du 28 juillet 2016 approuvant la modification du PLU. Il s'indigne des mensonges et « malhonnêtetés » proférés, notamment en ce qui concerne l'envoi des convocations du conseil municipal qui n'auraient pas été faites dans les délais. L'enquête publique sur le permis de construire de Photosol devrait avoir lieu au premier trimestre 2017.

Michel Simon a rencontré le secrétaire d'Etat Alain Vidalies lors d'une conférence de presse à la Préfecture. L'étude de Bessay est en cours mais il n'est pas sûr que les travaux seront retenus lors du prochain plan (2020/2025).

Suite à la visite de l'accueil de loisirs par la DDCSPP, leur compte-rendu est élogieux aussi bien au niveau des animateurs que des activités proposées au niveau des TAP et de l'accueil de loisirs.

Martine Goueffon donne le programme du Téléthon qui aura lieu le 03 décembre.

Elle fait le compte-rendu du conseil d'école élémentaire. Les effectifs sont de 74 élèves. Un livret scolaire a été mis en place pour faire la liaison avec les parents sur le comportement des enfants. Un nouveau service qui fonctionne très bien a été mis en place à la cantine (Les enfants se déplacent avec leur assiette pour se faire servir). L'aide aux devoirs continue avec la fréquentation de 4 à 6 enfants dont 2 du collège. Un exercice de mise en sécurité a eu lieu dans les deux écoles.

Dominique Vizier fait le compte-rendu de l'assemblée générale du comité de gestion de la cantine. Le prix du repas passera de 1.90€ à 2€ au premier janvier 2017.

Guy Lelay intervient sur la réfection du chemin des Robinats car à son avis les travaux effectués par la commune de Neuilly-le-Réal pour la partie qui concerne cette commune sont mieux réalisés. Michel Mussier répond que ce n'est pas du tout la même technique de travaux, donc pas la même dépense.

Il demande à quelle date seront effectués les travaux d'amélioration de l'éclairage des terrains de foot B et C. Michel Simon précise qu'ils commenceront le 26 novembre. Le compte-rendu de la réunion élus employés fait apparaître de nouveaux problèmes avec les circulateurs de chauffage des vestiaires du foot. Il demande que la SEAU intervienne auprès de l'entreprise concernée ou à défaut auprès de son assureur. Il est anormal que les travaux de réparation par une autre entreprise soient à la charge de la commune.

Danièle Mousset fait le compte-rendu de l'assemblée générale du Sivom de la Sologne Bourbonnaise.

Bernard Troncin demande quelle suite a été donnée à son signalement concernant une fuite d'eau au niveau de la porte d'entrée des vestiaires du foot. Michel Simon répond que rien n'a été fait à ce jour.

Arnaud Dubois fait le compte-rendu de la commission communication. Les nouveaux habitants seront reçus le 25 novembre à 18h30, les vœux du Maire auront lieu le 06 janvier, une page Facebook sera créée pour la commune et les informations municipales par mail seront relancées. Il fait part du classement de nos installations sportives sur MAG FOOT. Celles-ci sortent en tête au niveau du district.

Céline Chevalier fait part des élections du conseil municipal des jeunes qui sont élus pour deux ans.

Jean Michel Laroche précise que les travaux de la salle des fêtes de Moulins, de la communauté d'agglomération et de l'école de musique avancent bien et devraient être livrés en milieu d'année 2017. Les travaux de la communauté d'agglomération au niveau de la biscuiterie devraient commencer en mars.

Florence Jouanet fait le compte-rendu du conseil d'école maternelle. Les effectifs sont de 52 élèves et 59 en prévision 2017. La directrice souhaiterait l'installation d'un interphone ou d'un visiophone au portail de l'école.

Florence Jouanet s'interroge également sur l'activité du Panier Sympa et sensibilise les associations et les élus pour assurer la pérennité de ce commerce de proximité.

Marie Claude Baptiste fait le compte-rendu de la commission fleurissement. L'assemblée générale des cyclos a eu lieu le 13 novembre. La mairie n'a pas eu d'invitation. Un CCAS aura lieu le 21 novembre pour organiser la distribution des colis de Noël.

Michel Mussier précise que le balayage des rues a été effectué et que des travaux de curage de fossés vont commencer vers le 21 novembre. Il a procédé à une mesure d'alignement de la propriété Laubser.

Didier Paqueriaud souhaite faire un point financier au 31/10/2016 et discuter de quelques prévisions budgétaires 2017, lors de la commission générale du 21 novembre.

Il faudra prévoir le démoussage des terrains de tennis assez rapidement.

Séance levée à 22h28